

Mercredi 12 octobre 2011

Squash : Brest n'a plus le droit de jouer à domicile

Mathieu Favennec et Brest sont priés d'aller jouer leurs matchs ailleurs qu'à Brest.

© Loïc L'Huillier.

La Fédération a interdit au club brestois de jouer à domicile parce qu'il n'a pas licencié ses pratiquants loisirs.

Brest qui évolue au plus haut niveau national (équipe une en N1, équipe 2 en N2), ne pourra pas jouer chez lui cette saison. Une décision prise par la Fédération française de squash, habilitée par le ministère des sports à organiser la pratique en compétition sur le territoire.

Pourquoi une telle décision ? « **Le club ne respecte pas une obligation qui existe depuis des années et qu'on a décidé de faire appliquer strictement cette année**, explique le DTN adjoint, Maryse Degardin. **Il y a obligation pour toute structure affiliée de licencier tous ses pratiquants.** »

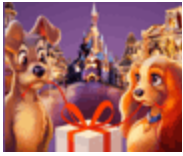
Le noeud du problème tient aux pratiquants loisirs, que Brest, comme d'autres structures de squash, ne licencie pas. « **Et comme toutes les Fédérations, nous voulons que tous les pratiquants soient licenciés** », poursuit le DTN adjoint.

L'enjeu ? Plus une Fédération a de licenciés, plus elle obtient de subsides du ministère des sports pour organiser sa pratique. « **Dans beaucoup de disciplines, tous les pratiquants sont licenciés, nous, au squash, on a 30 000 licenciés pour 250 000 pratiquants** », appuie Maryse Dugardin pour qui « **Brest ne veut pas rentrer dans le système fédéral, c'est son choix** ».

« **Le club n'est plus conventionné par la Fédération, du coup l'association sportive n'a plus le droit d'y jouer** », se désole le président du Squash Club de Brest, Briag Isambard. Du coup, il a fallu trouver une solution de repli, et c'est à Lorient, qui a accepté d'accueillir le SC Brest, que joueront les deux équipes de nationale du club. « **A terme, on risque de perdre des joueurs** », poursuit Briag Isambard.

Au club finistérien, on a une vision radicalement différente de celle de la Fédération. « **En droit du sport, il est bien écrit qu'on ne licencie que les pratiquants en compétition** », estime Briag Isambard qui n'a pas digéré que « **la Fédération a estimé qu'on devait avoir 200 licenciés après avoir établi des ratios par ville.** » Non conventionné, le club ne peut plus non plus organiser de tournois.

Fédération et Squash Club de Brest débateront de leur désaccord devant le CNOSF (comité national olympique et sportif français) que le club finistérien a décidé de saisir.



Noël à Disneyland Paris!

N'attendez plus ! Jusqu'à -30% sur votre séjour + Séjour et voyage Gratuits pour les -7 ans

» [Cliquez ici](#)



Devenez non imposable !

Investissez dans un bien locatif! Jusqu'à 37% remboursés par l'état, 0€ d'impôt pendant 9 ans.

» [Cliquez ici](#)



Retombez amoureux !

Ils se sont trouvés grâce au test de personnalité. La femme qu'il vous faut est sur eDarling !

» [Cliquez ici](#)

Publicité Ligatus

Aucun avis sur Squash : Brest n'a plus le droit de jouer à domicile

Brest - L'info en continu

Infanticide de Plougastel. La mère internée en psychiatrie

dimanche 13 novembre 2011 07:36 (Ouest-France)



Le palmarès du 26e festival européen du film court de Brest

Brest samedi 12 novembre 2011 22:30 (Ouest-France)



Amical. Le Stade brestois s'impose largement face au Stade lavallois

Brest samedi 12 novembre 2011 20:25 (Ouest-France)

En compétition au 26e festival du film court de Brest : Sylvia Guillet a réalisé « Le Vivier »

Brest samedi 12 novembre 2011 18:45 (Ouest-France)



Au festival du film court, la compétition 7 : un monde en noir et rose

Brest samedi 12 novembre 2011 18:37 (Ouest-France)



Au festival du film court de Brest, la compétition 6: histoires de non-dits

Brest samedi 12 novembre 2011 18:33 (Ouest-France)



[Toutes les infos](#)

maville.com

ouest france WEB 66